

[Text]

• 1540

Mr. Speaker: Mr. Chairman, I want to thank Mr. Roy for his comment.

We have done our best in the administration to improve efficiency without reduction of the level of service. There are two significant changes here. The shift which took place in 1983 of the Materiel Management and Services Director of Purchasing was transferred. That is one of the changes to which reference is made, I understand. Now, that was done in accordance with the recommendations of the Auditor General, recommendations of a special team which was brought in of consultants, who gave us advice on means of improving our procedures. We have tried hard to economize in the use of personnel.

In particular, I would like to compliment the Sergeant-at-Arms in the way in which there has been a reduction of 14 person-years, I believe, in the establishment of Security Services without in any way reducing the quality of service; in fact an improvement on it. This has come from the installation of procedures and a careful review of manpower requirements; in some cases, the retirement of personnel. No one has been laid off; no one has been dismissed from a post. Attrition has been the method by which this has been accomplished. And I believe you had testimony from the Sergeant-at-Arms last week that, that in his opinion, he had the required resources to discharge the responsibilities that fall on him.

Now, I do not know what other precise comments I can make. In every case it has been an attempt to bring about a more efficient, leaner administration.

Ai-je bien répondu à votre question, monsieur Roy? Il n'est pas facile de répondre à vos questions.

M. Roy: C'est très bien. C'est que je trouvais curieux, surtout après les événements survenus à Québec, que le service du Sergent d'armes perde 90 années-personnes alors qu'on augmente . . .

Une voix: Quatorze personnes.

M. Roy: Eh bien, d'après les chiffres inscrits à la page 135, il y a 1,010 années-personnes.

Mr. Speaker: That includes other services. I was looking at security only. You are right if you are looking at cleaners, restaurants, and so on; yes. But if we are looking at security only, the decrease is 14 positions.

I would invite the Sergeant-at-Arms to comment on this if he has anything he would like to add.

Major-General M.G. Cloutier (Sergeant-at-Arms, House of Commons): Mr. Chairman, the only thing I may add is that the differential between 1,010 and 920 is basically the transfer of Materiel Management. The balance you see is a reduction, a savings in personnel as a result of introducing new systems. It is mainly attrition, because in restaurants and cafeterias, for example, we have four, and I foresee that you will have a substantial decrease again in the next year as we consolidate our operation.

[Translation]

M. le Président: Monsieur le président, je voudrais d'abord remercier M. Roy pour ses remarques.

Nous nous sommes efforcés, dans l'administration, d'améliorer l'efficacité sans réduire les services. Il y a eu deux changements importants. En 1983, le Service de gestion du matériel et des services et le Service d'achat ont été fusionnés. Je crois que c'est l'un des changements auxquels on a fait allusion. Ces changements ont été effectués par suite des recommandations du vérificateur général et d'une équipe spéciale d'experts-conseils qui nous ont fait un certain nombre de suggestions quant à la façon d'améliorer nos méthodes. Nous nous sommes efforcés de faire des économies de personnel.

Mais je voudrais surtout féliciter le sergent d'armes de la façon dont il a pu éliminer 14 années-personnes dans les services de sécurité sans réduire de quelque façon que ce soit la qualité des services; au contraire, il a même réussi à l'améliorer. L'application de nouvelles méthodes, un examen très soigneux des besoins en main-d'oeuvre, et la retraite de certains employés ont permis d'atteindre cet objectif. Personne n'a été mis à pied ni congédié. On a eu recours aux départs naturels pour le faire. Je crois que le sergent d'armes, lorsqu'il a témoigné devant vous la semaine dernière, vous a dit que d'après lui, il dispose des ressources nécessaires pour s'acquitter de ses responsabilités.

Je ne sais pas ce que je peux vous dire d'autre là-dessus. Dans chaque cas, nous avons essayé de réaliser une administration plus efficace et plus économe.

Did I answer your question, Mr. Roy? Answering your questions is not always easy.

Mr. Roy: That is fine. I was just a little surprised, particularly after what happened in Quebec, that the Office of the Sergeant-at-Arms should be losing 19 person-years when there has been an increase . . .

An hon. Member: Fourteen person-years.

Mr. Roy: Well, according to the figures on page 135, there are 1,010 person-years.

M. le Président: Mais ce chiffre comprend d'autres services. Je ne parlais que de la sécurité. Vous avez raison si vous voulez inclure le service de nettoyage, les restaurants, etc., mais si nous ne tenons compte que de la sécurité, il y a eu une diminution de 14 postes.

Je demanderai au sergent d'armes de vous donner d'autres détails, s'il le désire.

Major-général M.G. Cloutier (sergent d'armes, Chambre des communes): Monsieur le président, j'aimerais simplement ajouter que l'écart entre les deux chiffres, soit 1,010 et 920, résulte principalement du transfert du service de gestion du matériel. Cette diminution représente une réduction de personnel, par suite de l'instauration de nouveaux systèmes. Mais en général, c'est à cause des départs naturels, car dans les restaurants et les cafétérias, par exemple, il y a eu une diminution de 4, et je prévois qu'il y aura une diminution